



Republique Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de la Santé  
Institut National de Santé Publique

المرصد الجهوي للصحة وهران  
Observatoire Régional de la Santé Oran

## Bulletin Épidémiologique Trimestriel de l'ORS d'Oran

Numéro 25

Juin 2024

### Éditorial

La journée mondiale de la population célébrée le 11 juillet a pour thème cette année « investir dans les données pour un avenir durable pour tous ». S'inspirant des efforts de l'institut national de santé publique dans l'analyse et production d'information sanitaire de qualité, l'ORS d'Oran œuvre pour publier chaque trimestre un bulletin épidémiologique traitant des sujets de santé publique et visant à diffuser des données fiables et ce dans le cadre de l'information et la rétro information .

ce numéro traite de deux sujets important à savoir la vaccination et l'approvisionnement en eau de consommation dans les établissements de santé durant la période de rupture.

Dr N.Belarbi Directrice ORS Oran

Le bulletin s'inscrit dans le cadre de l'une des missions de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran qui consiste à produire et à diffuser l'information sanitaire concernant la Région Ouest.

Il s'adresse aux professionnels de la santé et à toutes les personnes pouvant contribuer à l'amélioration de l'état de santé du citoyen.

Une adresse E-mail est mise à votre disposition pour toutes suggestions ou articles à publier.

[orsoran@gmail.com](mailto:orsoran@gmail.com)

### Approvisionnement en eau de consommation dans les établissements de santé durant la période de rupture



#### I-Introduction :

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2019), la prestation des services durables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) sont essentiels à la sécurité des patients, qu'ils réduisent le risque d'infection pour ces derniers, les aidants, les agents de santé et les communautés voisines. Le concept WASH est de plus en plus largement admis et intégré de manière implicite dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

A l'échelle mondiale les hôpitaux sont reconnus comme de grands consommateurs d'eau à cause de leurs activités.

La dégradation de sa qualité physicochimique peut présenter avec le temps le risque d'endommager les réseaux internes d'approvisionnement de l'établissement de santé en eau, les dispositifs médicaux, etc. D'autre part, l'altération de sa qualité microbiologique peut survenir à tout moment entre le point d'alimentation initial et le point d'usage, présentant un risque sanitaire dans le réseau et aux points d'usages, notamment au niveau des services à risque, et particulièrement pour les sujets fragiles. La grande diversité des lieux et des types d'usage de l'eau (alimentaire, sanitaire, médical et technique) dans ces établissements, nécessitent une utilisation optimale et sans risques lors de son stockage et de son usage, notamment en situation particulières, de risque de restriction ou de ruptures d'approvisionnement de courte durée ou prolongée suite au manque quantitatif, aux épisodes de canicule, défaillance du système d'alimentation, dégradation de la qualité physicochimique et/ou microbiologique de l'eau, etc. Des solutions d'anticipation et de gestion doivent être mises en place afin d'assurer la continuité des activités de ces établissements jusqu'à le retour à la normale.

#### 2- Les installations d'eau dans les établissements de santé :

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (2017), il a été constaté une association entre des effets préjudiciables importants pour la santé et la présence d'installations sanitaires inadéquates du fait d'une mauvaise conception, d'une installation incorrecte, de modifications et d'un entretien insuffisant. D'autre part, l'utilisation de matériaux inappropriés peut favoriser la croissance d'agents pathogènes, et la libération des particules chimiques dans l'eau du réseau interne de l'établissement.

#### Dans ce numéro :

**Page1-2:** Editorial-Approvisionnement en eau de consommation dans les établissements de santé durant la période de rupture

**Page 3:** Formation /Atelier Programme Elargi de Vaccination .

#### Comité de rédaction du Bulletin:

Dr N.Belarbi : Directrice de l'Observatoire Régional de la Santé d'Oran

Dr Z.Chekouki :Médecin Spécialiste en Epidémiologie;M<sup>lle</sup> Z.Bouzada : Assistante de Direction, Administrateur Principale ; Mr L.Kamraoui: Ingénieur principal en informatique;M<sup>me</sup> N.Benhamou : ingénieur d'état en informatique ;Dr S.Oumellil ; Dr L. Sid Ahmed ; Dr S.Khaldi ; Dr FZ.Bennouar; ; Dr Hamane; Dr Habour;Dr Sidhoum ;M<sup>me</sup> M. Benyahia : Hygiéniste Major ; Mr R.Hamadouche: hygiéniste Major ; M<sup>me</sup> R.Dairi : Psychologue Clinicienne ; M<sup>me</sup> N.Sebbane :Sage-Femme Principale ; M<sup>me</sup> M.Youcefi :Sage-Femme Principale ;M<sup>me</sup> FZ.Talbi : Secrétaire de Direction; M<sup>me</sup> D.Tadjine :laborantine spécialisé .

Les installations d'approvisionnement en eau des différents services de l'établissement de santé sont constituées de réseaux et de branchements avec des points de stockages initiaux ou secondaires, de système de plomberie, et ce, pour répondre à leurs besoins en matière d'eau pour un usage directe, ou pour une utilisation aux caractéristiques exigées au niveau du point d'usage, notamment au niveau de certains services tel que le service des brûlés, des greffes, bloc opératoire, etc. Ces installations ne doivent présenter aucun risque de pénétration des contaminants microbiens ou chimiques, de libération de particules de métaux et ou d'autres produits chimiques, de formation des dépôts et un colmatage, ni au développement des agents pathogènes,

notamment au niveau des sources de dangers par exemple : alimentation par citerne non conforme à la réglementation d'usage, au niveau des branchements trop longues, les bras morts, des branchements peu utilisés, etc.

### 3-Approvisionnement en eau potable dans les établissements de santé durant la période de rupture :

L'approvisionnement en eau potable constitue un enjeu du fonctionnement des établissements de santé. Dans des situations particulières d'approvisionnement temporaires en eau, notamment en cas de rupture temporaire et quel que soit son origine, et vu que les installations d'approvisionnement des établissements de santé en eau sont conçues d'une manière à assurer sa disponibilité et de préserver sa sécurité sanitaire, des mesures d'approvisionnement alternatives adaptées à la situation s'imposent, et ce, afin de prévenir tout dysfonctionnement au sein de l'établissement.

#### 3-1 Approvisionnement par camion-citerne :

Dans de telle situation, l'un des moyens d'approvisionnement des établissements de santé en eau de consommation est la citerne mobile «camion-citerne». Cette dernière doit être conçue spécialement pour le transport d'eau, sans risqué d'altérer sa qualité, et quelle doit être approvisionnée à partir de prises respectant les exigences de la réglementation en vigueur relative à l'eau de consommation. L'avantage de cette alternative est qu'elle permet de garantir une disponibilité d'eau en attendant le retour à la situation normale d'approvisionnement en eau. Cette opération doit être réalisée par un personnels qualifiés en matière de procédures de sécurité sanitaire d'eau potable lors de ces opérations d'alimentations provisoires. Il est recommandé d'effectuer un contrôle du chlore résiduel dans l'eau à la sortie de la citerne avant le remplissage de la bache d'eau de l'établissement de santé.

Dans ce contexte, il est nécessaire de nettoyer et de désinfecter les différents dispositifs avant leurs utilisations, à savoir la citerne, les tuyauteries de raccordement et accessoires de connexions utilisées, les pompes, les robinetteries et autres dispositifs si nécessaire, et ce, avec de l'eau contenant des désinfectants. Il est recommandé de procéder à un rinçage soigneux, de vider et entreposer les tuyauteries et autres dispositifs après leurs utilisations de façon à éviter l'introduction des contaminants, et de les rangés dans des espaces propres et à l'abri du soleil.

#### 3-2 Les réservoirs d'eau secondaires :

Parmi les autres alternatives, le recours à la mise en place des réservoirs d'eau secondaires de capacités différentes selon les besoins en eau. Cette alternative doit être étudiée afin d'évaluer la nécessité de leurs mise en place par rapport à leurs fonction, leurs régime d'exploitation, et aux besoins en eau de la structure et ou du service demandeur, en tenant compte de la disponibilité d'une réserve d'eau de 24H en cas de rupture.

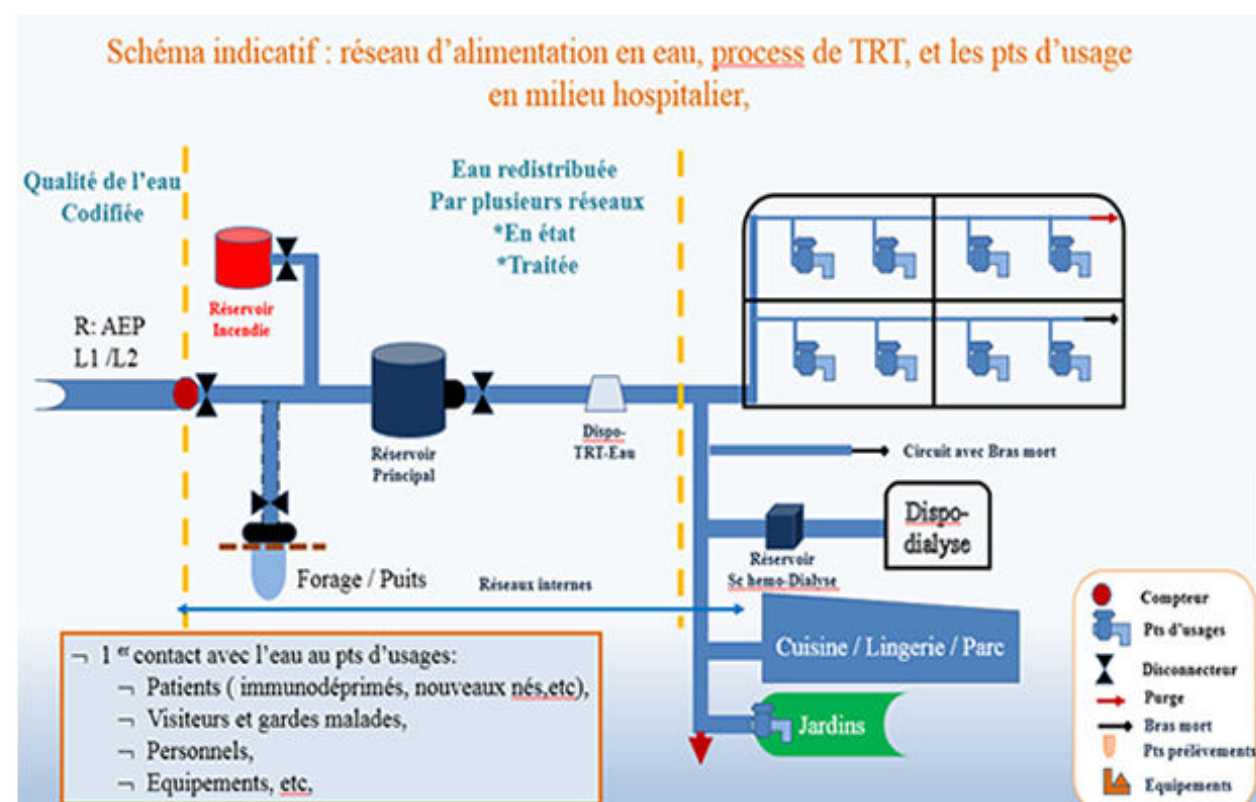
D'autre part, Il est nécessaire et important de respecter les normes en matière de la qualité des matériaux constitutifs de ces réservoirs, afin de préserver la qualité organoleptique, physico-chimique et microbiologique de l'eau, et de résister aux produits de nettoyage et de désinfection utilisés. A noter que leur installation ne doit en aucun cas ne doit perturber le régime hydraulique du réseau interne (le débit et la pression).

#### 3-3 Forage et puits :

Certains établissements de santé possèdent une source d'eau privée (forage, puits), elle peut être utilisée pour alimenter l'ensemble de l'établissement et ou à un usage limité faute de sa qualité microbiologique ou physico-chimique. L'utilisation de cette source ainsi que la possibilité de la raccorder au réseau initial de l'établissement doit être soumise à la réglementation en vigueur et aux contrôles réguliers en matière de sécurité sanitaire de l'eau.

Le déploiement de ces dispositifs d'approvisionnement intermittent en eau de consommation, doit être utilisé de manière à garantir la sécurité sanitaire de l'eau de la source de prise d'eau et ou de son stockage au point d'usage. Ces procédures ne doivent en aucun cas avoir un effet négatif sur le fonctionnement des différents services de l'établissement de santé ni sur le bien être des usagers et des employés.

En conclusion, et compte tenu de la variabilité de la consommation d'eau au niveau des établissements de santé hospitalier, il est indispensable de suivre les indicateurs de son usage au niveau du dit établissement, ainsi qu'au niveau des services consommateurs, afin d'optimiser son approvisionnement auprès du fournisseur, et d'assurer une bonne gestion de cette eau, notamment sa rationalisation à l'intérieur de l'établissement de santé. D'autre part, il est nécessaire d'identifier et d'analyser les risques en fonction des sources d'alimentation, des réseaux de distribution d'eau, des points d'usages, et de l'activité des professionnels, et ce, dans un contexte d'anticipation et de prévention. Il demeure important et nécessaires de mettre en place des stratégies préventives et d'interventions en prévision d'une situation de perturbation d'approvisionnement en eau de consommation au niveau des établissements de santé.



## Formation /Atelier Programme Elargi de Vaccination

Dans le cadre de la formation continue des personnels chargés de la vaccination et de la gestion du Programme Elargi Vaccination, l'ORS d'Oran a organisé une formation atelier sous l'égide de l'institut national de la santé publique . L'objectif de cette formation est de diminuer la morbidité et la mortalité liée aux maladies infectieuses à prévention vaccinale par l'amélioration des taux de couverture vaccinale. La formation s'est déroulée en deux jours, au profit de cent (100) professionnels de santé relevant des PMI, des SEMEP et des DSP des 10 Wilayas de la région ouest. Encadrée par une équipe multidisciplinaire composée de 8 personnes .



### Les communications:

- Programme élargie de vaccination : généralités et définitions.
- Evaluation du PEV et difficultés rencontrées .
- Système d'information et qualité de données : outils décisionnels et indicateurs.
- Taux de couverture vaccinale : problemes et solutions .

### Travaux Ateliers :

- Atelier N° 1 : Identifier les causes de la baisse du taux de couverture vaccinale et proposition de solutions
- Atelier N° 2 : Système d'information et qualité de données : outils décisionnels et indicateurs
- Atelier N° 3 : Stratégies de communication, outils de promotion de vaccination

### Recommandations des ateliers :

#### Atelier système d'information et qualité des données :

- Normalisation des PMI et dotation en matériels.
- Stabilité du personnel au niveau des PMI.
- Standardisation des méthodes de calcul concernant les indicateurs du programme élargi de vaccination.
- Numérisation des données du PEV au niveau des PMI, des SEMEP et des DSP, ORS et INSP.
- Mettre en place un réseau de captation des naissances reliant les communes aux établissements de sante.
- Contribuer à l'implication du secteur prive par la déclaration des enfants vaccines au SEMEP territorialement compétent.
- Reproduire la formation en cascade par les coordinateurs wilayas du PEV.

#### Atelier identification des causes de la baisse du taux de couverture vaccinale et proposition de solution :

- Généraliser la stratégie avancée (mobile) pour les zones éparses et les zones enclavées.
- Respecter les contres indications a la vaccination.
- Renforcement des équipes des PMI.

#### Atelier stratégies de communication, outils de promotion de routine :

- Renforcer la sensibilisation et l'éducation des parents dans un objectif e changement de comportements,
- Renforcer la sensibilisation et l'éducation du personnels de santé dans un objectif de changement de comportements et de pratiques (public et privés),
- Utiliser des spots télévisés, les émissions audiovisuel les. les réseaux sociaux officiels et des influenceurs, les campagnes d'affichages, les mosquées et mouvements associatifs dans la transmission des messages de sensibilisations.
- Formation des personnels de santé en accueil, en communication et en gestion des conflits,
- Renforcer les compétences des personnels de santé en matière de communication interpersonnelle «CIP» pour améliorer les aptitudes à communiquer dans le cadre de gestion des rumeurs et des mauvaises expériences des parents avec les MPVI,
- Mettre à la disposition des personnels de santé des matériels didactiques et autres outils de sensibilisation (Dépliants, affiches, guide, etc..).



2, Rue Benouali Lahouari Es Seddikia Oran  
 Tél/Fax : 041 824 851  
 Email : orsoran@gmail.com  
 www.insp.dz

